

La prise en charge de la fin de vie et le droit à l'aide à mourir

Lille

Le mardi 29 septembre 2026 de 9h00 à 17h30 - Soit 7h de formation
Dans les locaux de Fidal Lille-La Madeleine en présentiel et en visioconférence

Cette formation sera rythmée par des échanges, questions/réponses et illustrations pratiques.

Intervenants : Maître Jean-Baptiste DUBRULLE, Directeur du département droit public
et M^{me} Amandine DESPREZ, juriste en droit public et de la santé



Publics concernés

- Directeurs, Directeurs Adjoints,
- Encadrement,
- Personnel médical et paramédical

Prérequis : Entretien des connaissances



Objectifs de la formation

- Comprendre le nouveau cadre légal relatif à l'aide à mourir
- Maîtriser les conditions d'accès à l'aide à mourir et la procédure
- Sécuriser les pratiques et les procédures internes
- Maîtriser les responsabilités des professionnels
- Sécuriser les décisions médicales sensibles
- Prévenir les risques contentieux
- Adapter les pratiques internes au nouveau cadre légal



Méthode pédagogique et suivi

- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées (questions/réponses, cas pratiques)
- Remise d'un support pédagogique
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation
- Une assistance technique est assurée par votre conseiller Fidal Formations en cas de difficulté de connexion.



Tarif

715€ HT / personne la journée
(TVA 20%)



Programme

Introduction

1. Le cadre légal relatif à la prise en charge de la fin de vie
2. La définition juridique de l'aide à mourir
3. Les conditions d'accès à l'aide à mourir
4. La procédure d'accès à l'aide à mourir
5. Les droits et obligations des professionnels
6. La gouvernance et l'organisation au sein des établissements
7. La gestion des situations sensibles
8. Les responsabilités et les risques juridiques
9. L'articulation avec les soins palliatifs et les enjeux éthiques